



# Parc national de La Réunion

**Objet**

Travaux de sécurisation du barrage du Bras  
de la Plaine - Entre-Deux

Monsieur le Préfet

Préfecture de La Réunion

Direction des relations externes et du cadre de vie

Bureau du cadre de vie

6, Rue des Messageries

CS 51079

97404 SAINT-DENIS CEDEX

A l'attention de Mme Nicole FLEURIE-NANTIEC

**Suivi par**

Alix ZETTOR

[alix.zettor@reunion-parcnational.fr](mailto:alix.zettor@reunion-parcnational.fr)

**Date**

La Plaine des Palmistes, le 23 mars 2018

N/Ref : 2018-855/JPD/PF/YB/AZ  
DIR/AD/2018/048

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 2 mars 2018 vous sollicitez mon avis sur les travaux de sécurisation du Bras de la Plaine sur la commune de l'Entre Deux.

J'ai l'honneur de vous informer que j'émetts un avis favorable au dossier présenté.

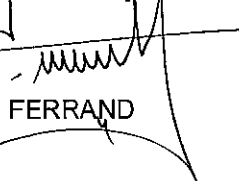
Je souhaite attirer l'attention du maître d'ouvrage sur les points suivants :

1/ Les travaux envisagés jouxtant la limite du cœur en rive droite du Bras de la Plaine, le pétitionnaire devra prévoir tout moyen pour éviter toute perturbation de ce milieu ainsi que la propagation en rempart des espèces exotiques envahissantes. Le cas échéant, il mettra en œuvre un suivi post-travaux. Il en est de même concernant la gestion des déchets verts sur le chantier, pour laquelle il faudra prendre toutes les précautions pour ne pas favoriser la dispersion d'espèces envahissantes.

2/ Dans le cadre de la restauration écologique prévue, nous recommandons que les récoltes et les plantations se fassent à l'échelle du même bassin versant et à partir de milieux analogues. Ainsi, si les récoltes se font sur des individus hors milieu naturel (collection de pépinières par exemple), il conviendra de s'assurer autant que possible que les individus proviennent de milieu identique au lieu de plantation (bassin versant et types de milieux similaires). Si les diaspores ne sont pas disponibles ou sont disponibles en nombre insuffisant, les récoltes pourront éventuellement être réalisées à l'échelle des bassins versants jouxtant celui du lieu de plantation prévu et/ou des types de milieu les plus proches.

3/ Le Bureau d'Etude propose en mesure compensatoire, le financement d'une étude du Pétrel Noir de Bourbon sur la base de 20 soirées d'écoute. Afin de pouvoir tirer le meilleur profit de cette proposition et serait utile que cette étude soit définie en concertation avec les services du Life+ Pétrels du Parc national.

Paul FERRAND  
Directeur adjoint



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Pétrel, programme de  
sauvegarde de l'île de la Réunion  
inscrit sur la Liste des patrimoines  
mondiaux en 2010

Parc national de La Réunion

258 rue de La République - 97431 Plaine des Palmistes

Tél. +262 (0) 262 90 11 35 • Fax: +262 (0) 262 90 11 39

[www.reunion-parcnational.fr](http://www.reunion-parcnational.fr) • [contact@reunion-parcnational.fr](mailto:contact@reunion-parcnational.fr)